

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Philippe Blaser, Président

Séance ordinaire du **14 décembre 2021**

Considérant que le préavis municipal N° 14 concernant:

Budget de fonctionnement 2022

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis **amendé** de la municipalité du 1er novembre 2021
- entendu le rapport de la commission permanente des finances

Décide

1. d'adopter le budget 2022 amendé de la Commune de Rolle présentant un excédent charges de Fr. 8'775'998.-

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 14 décembre 2021

Le Président
Philippe Blaser



La Secrétaire
Violaine Cherpillod

